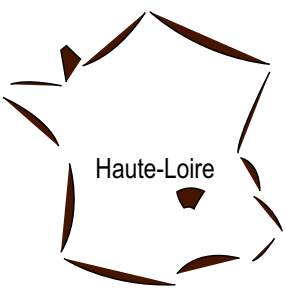




RÉFÉrences - Réseau Économique de la Filière Équine



Haute-Loire



Elevage de chevaux de trait Comtois spécialisé en circuit de vente directe

Vente de poulains finis 8 à 12 mois

Cet élevage de trait Comtois spécialisé avec vente directe des poulains est situé en Auvergne sur une zone de montagne dans le département de Haute Loire (43).

L'éleveur utilise une exploitation herbagère de 40 ha de prairies permanentes, dont les spécificités sont le faible niveau de productivité d'une partie des surfaces, le morcellement des parcelles et leur dispersion autour de l'exploitation.

Les chevaux sont conduits en plein air intégral toute l'année.

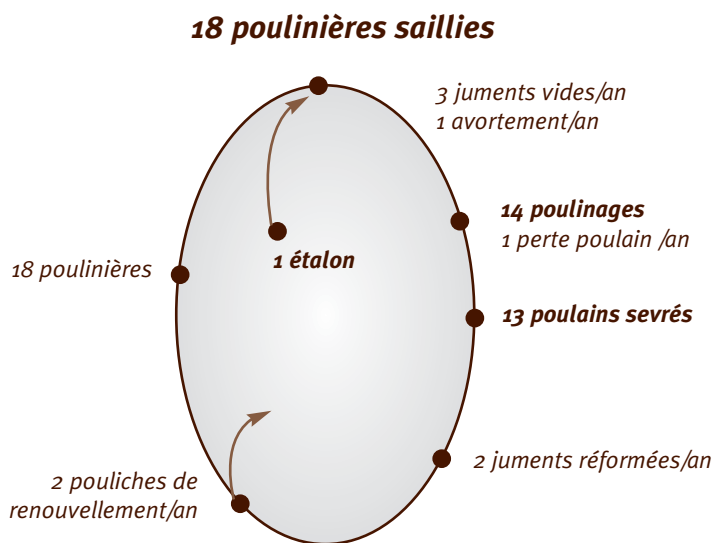
Deux circuits de commercialisation sont utilisés pour la vente en directe des poulains : à la ferme, et au magasin «Le panier paysan» situé à Monistrol sur Loire(43). Cette boutique a été créée par les producteurs locaux pour faciliter la commercialisation de leurs produits (viande chevaline, bovine, volaille, œufs, fromage...).

L'éleveur, agriculteur à titre principale depuis 1993, travaille à plein temps sur l'exploitation, il est aidé ponctuellement par sa conjointe pour certains travaux.



CAS CONCRET - CONJONCTURE 2008

Conduite de la reproduction



Ventes annuelles

- 10 poulains finis de 8 à 12 mois
- 1 pouliche pour l'élevage
- 2 juments de réforme

- Taux de gestation 83%
- Taux d'avortement 7%
- Taux de productivité numérique 72%
- Taux de renouvellement 11%
- Taux de mortalité (avant sevrage) 7%
- Âge des poulains au sevrage 7 à 9 mois
- Intervalle poulinaige-poulinaige 363 j

Au moment des poulinaiges, un mois avant la date du terme, les juments sont rapprochées de l'habitation. Elles sont rentrées la nuit et surveillées grâce à des caméras. Les mises bas s'échelonnent généralement de mars à juin. L'éleveur privilégie cette période pour favoriser la croissance des poulains en profitant de la pousse de l'herbe. Les juments sont saillies en monte naturelle en main et en liberté par l'étalon personnel, mais aussi par insémination artificielle avec les étalons de l'Institut Français du Cheval et de l'Équitation. En fait, l'éleveur a recours à des étalons extérieurs pour renouveler la génétique de son élevage mais aussi pour éviter des soucis de consanguinité avec les juments nées sur son exploitation. Les juments sont saillies

dès les chaleurs de lait, 7 à 9 jours après le poulinaige. En monte naturelle en main, ou par insémination, elles sont saillies tous les 2 jours. En monte naturelle en liberté, les juments sont seules avec l'étalon. Elles sont systématiquement échographiées deux à trois fois pour confirmer l'état de gestation des juments.

“Les critères de sélection de mes reproducteurs (juments et étalons) sont : le modèle des animaux, les qualités maternelles des juments (facilité de poulinaige, production laitière) et la valeur bouchère des animaux (finesse des os, faible quantité de gras)”.

Effectif de chevaux

Catégorie animale	Nombre
Poulinières	18
Étalon	1
Pouliches de un an	2
Pouliches de deux ans	2
Pouliches de trois ans	2
Poulains de boucherie	5
Total des chevaux	30 chevaux, soit 26.1 UGB

30 chevaux trait Comtois sont présents en moyenne sur l'année. Tous les chevaux sont en propriété aucun n'est pris en pension sur l'exploitation.



Type d'animaux vendus

Catégorie animale	Destination	Mode de commercialisation	Poids vif	Prix/tête	Montant total
1 Jument pleine	Reproduction	Bouche à oreille		1 600 €	1 600 €
1 Jument vide de réforme âgée	Boucherie	Négociant		900 €	900 €
1 poulain de 7 mois	Boucherie	Vente directe	360 kg	1 696 €	1 696 €
4 poulains de 9 mois	Boucherie	Vente directe	415 kg	1 963 €	7 854 €
5 poulains de 10-13 mois	Boucherie	Vente directe	480 kg	2 266 €	11 332 €
1 pouliche d'élevage	Reproduction	Bouche à oreilles		1 200 €	1 200 €
Total des ventes				24 582 €	

13 ventes en moyenne sont réalisées chaque année : 11 poulains et 2 juments.

L'éleveur choisi de réformer 2 juments par an, 1 jument âgée vide et 1 jument pleine d'une dizaine d'années. Cette stratégie de vente lui permet de limiter la perte économique liée à la réforme des juments et de réinvestir si besoin.

Généralement, chaque année les 3 meilleures pouliches sont gardées pour le renouvellement et une d'entre elles est vendue à un particulier.

Les autres poulains sont vendus pour la viande en direct, à partir de 7 mois, et suivant la demande. 80% de la viande est

vendu à la ferme et 20% au magasin. Le rythme d'abattage est de 1 poulain par mois environ.

La finition des poulains se fait à l'herbe avec une complémentation en fourrages (foin et luzerne). *"J'ai engraisé mes premiers poulains avec une complémentation en céréales (orge), les résultats ont été peu satisfaisants car les carcasses étaient trop grasses. Les coûts d'abattage étaient plus élevés en raison du travail plus long de découpe et de parage. Désormais je ne veux plus produire des poulains gras".*



Système fourrager

Printemps		Été - Automne		Hiver	
Surface fauchée ► 8 ha 2,1 tMS par ha (NPK = 30-22-44)		Surface pâturée ► 40 ha		Surface pâturée ► 40 ha	
Surface pâturée ► 32 ha 114 ares par jument		142 ares par jument		142 ares + complémentation fourrages	
1 ^{er} avril	1 ^{er} août	1 ^{er} décembre	30 mars		

La surface fourragère principale se compose de 40 ha de prairies permanentes dont 32 ha de prairies pâturées et 8 ha de prairies fauchées. Une partie de ces surfaces est peu productive et non mécanisable (landes, parcours accidentés). Le parcellaire très morcelé de l'exploitation permet à l'éleveur d'effectuer un pâturage tournant. Les chevaux conduits en petits lots sont changés régulièrement de parcs limitant ainsi le surpâturage des parcelles. La période de repos limite la dégradation de la prairie et contribue ainsi à maintenir l'équilibre de la flore.

Dès le début avril les prairies de fauche ne sont plus pâturées. Elles reçoivent une fertilisation minérale de 200 kg/ha d'engrais ternaire (15-11-22), soit du 30N 22P 44K. 20 T de foin ont été récoltées sur 2008, soit 2,1TMS/ha. Ce rendement faible est dû à une sortie tardive des chevaux compromettant la pousse de l'herbe au démarrage de la

végétation. Ces surfaces sont pâturées après la fauche. L'éleveur achète 12T de luzerne brins longs pour compléter sa récolte.

Les autres surfaces ne sont pratiquement pas fertilisées, seuls 3 à 4 ha par an reçoivent la même fertilisation minérale que les surfaces de fauche (200 k/ha d'engrais de type 15-11-22).

L'entretien des prairies sur l'année comprend 2 passages de herse ébouseuse, en hiver et au printemps, pour écarter les crottins et limiter ainsi les refus. L'éleveur fait aussi 1 passage de giro-broyeur pour réduire l'invasion des buissons.

Ce système d'exploitation est extensif (0.66 UGB/ha) en raison des différentes contraintes du parcellaire. Le cheval de trait, animal rustique et plutôt maniable s'est adapté à cet environnement.

Pratiques d'alimentation

Périodes	Mode d'alimentation
Période estivale d'avril à mi novembre 225 jours	Pâturage + complémentation minérale en sel
Période hivernale de mi novembre à fin mars 140 jours	Pâturage + complémentation en fourrages et en sel 2 à 5 kg de luzerne par cheval suivant la disponibilité de l'herbe

Les chevaux sont élevés en plein air intégral toute l'année sauf au moment des poulinares où les juments sont rentrées pour être surveillées et/ou en cas d'accidents si un cheval a besoin de recevoir des soins.

En période estivale, ils sont nourris uniquement à l'herbe et disposent de pierres à sel. A partir de mi novembre jusqu'à fin mars les chevaux sont complétement en fourrages, avec 2 à 3 Kg de luzerne brins longs par animal. Dès que l'herbe est moins disponible, la ration de luzerne augmente à 4 à 5 Kg par jour et par animal et l'éleveur distribue aussi du foin (7 à 12 kg par animal).

Les poulains de l'année restent sous la mère jusqu'à 7-8 mois et sont complétement à partir du sevrage en foin et luzerne.



Conduite sanitaire

Vermifugation

Les juments, l'étalon et les pouliches de renouvellement sont vermifugés deux fois par an, pas systématiquement en fonction des saisons mais plutôt en fonction de l'état corporel des chevaux avec des vermifuges spécifiques équins. Les poulains de l'année sont traités tous les deux mois jusqu'au sevrage. Ensuite, ils suivent le même protocole que les adultes.

Vaccinations

Toutes les juments sont vaccinées contre le tétanos, la grippe et la rhino pneumonie.

Parage et maréchalerie

Les chevaux adultes sont parés 2 à 3 fois par an par le maréchal. Les poulains sont parés également à partir du sevrage. Pour les concours de modèles et allures, les chevaux sont généralement ferrés aux antérieurs.



Equipements

MATÉRIEL

Traction

- 1 camion 7.5 t
- 1 VL 4x4
- 1 tracteur 4x4 de 70 CV avec chargeur

Récolte

- 1 faucheuse rotative
- 1 giro-faneur
- 1 giro-andaineur
- 1 ramasseuse presse moyenne densité
- 1 plateau fourrager

Divers

- 4 cuves à eau
- 1 jeu de barrières pour contention
- 1 remorque plateau pour 4*4
- 1/2 giro-broyeur
- 1/6 de herse ébouseuse

BÂTIMENTS

- Bâtiment ancien de stockage
- 2 boxes de poulinage

Dans ce système, les équipements sont limités. L'éleveur dispose d'un ancien bâtiment qui sert de stockage des fourrages et de lieu de poulinage. En effet, deux boxes de poulinage ont été aménagés à l'intérieur de ce bâtiment et équipés avec des caméras de surveillance.

L'éleveur utilise du matériel ancien entretenu qui semble adapté au fonctionnement de l'exploitation. Il comprend essentiellement du matériel de récolte, d'entretien des surfaces fourragères et de transport. Afin de limiter les investissements, l'éleveur a recours dès qu'il le peut à la copropriété ou CUMA.

Main-d'oeuvre

Le fonctionnement du système exige peu de main d'œuvre : en général une seule personne. Une aide familiale est apportée ponctuellement au moment des poulinages, de la valorisation des poulains et des changements de parcs des animaux

L'activité de l'exploitation comprend un travail d'astreinte : la surveillance des chevaux, l'abreuvement, la distribution des

fourrages, les changements de parcs et les suivis des clôtures. Les autres travaux : suivi sanitaire, surveillance des mises bas, mises à la reproduction des juments, concours, valorisation des poulains, entretien des parcelles et récolte des fourrages ont un caractère plus saisonniers.

Certaines périodes sont plus chargées notamment de mars à juillet.

EXEMPLE D'UN POULAIN VENDU EN DIRECT

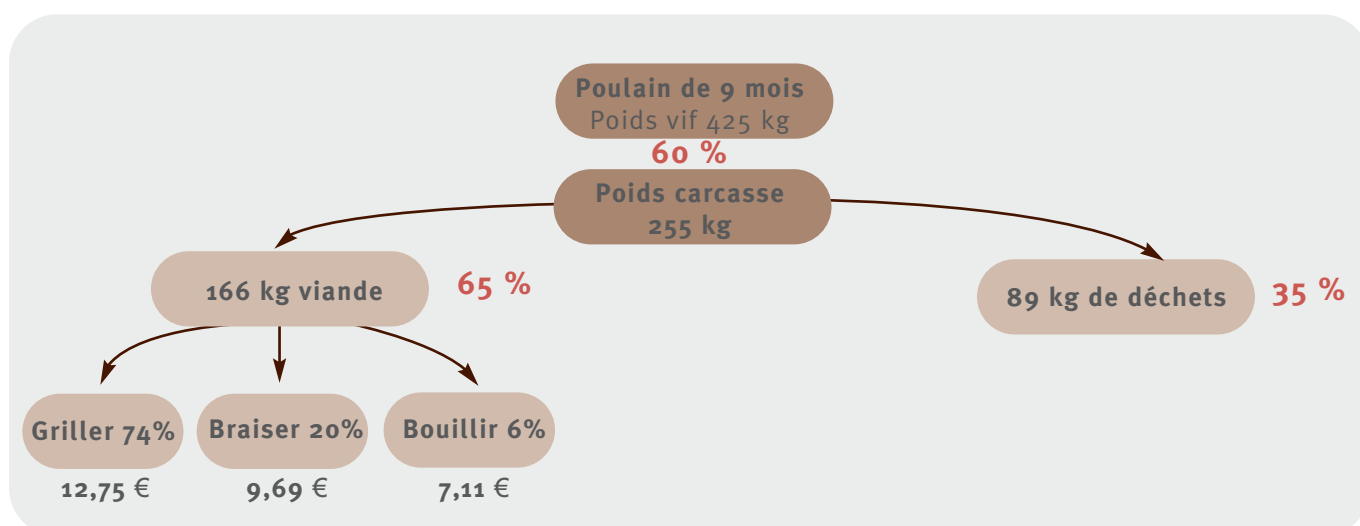
Quelques repères techniques et économiques

L'abattage a lieu lorsque les $\frac{3}{4}$ de la viande sont réservés. Le poulain est transporté par l'éleveur à l'abattoir d'Yssingeaux situé à 10 km de l'exploitation. La carcasse est ensuite transportée à l'atelier de découpe du Centre de Formation Professionnel de Promotion Agricole d'Yssingeaux pour le parage, la découpe et la mise sous vide. La commercialisation de la viande se fait à la ferme et au magasin « le panier paysan ».

- Rendement carcasseentre 55 et 60%
- Rendement viandeentre 55 et 65%

Ces rendements varient en fonction de l'état d'engraissement, de la grosseur des os, de l'âge des animaux et du temps de réssuyage en abattoir

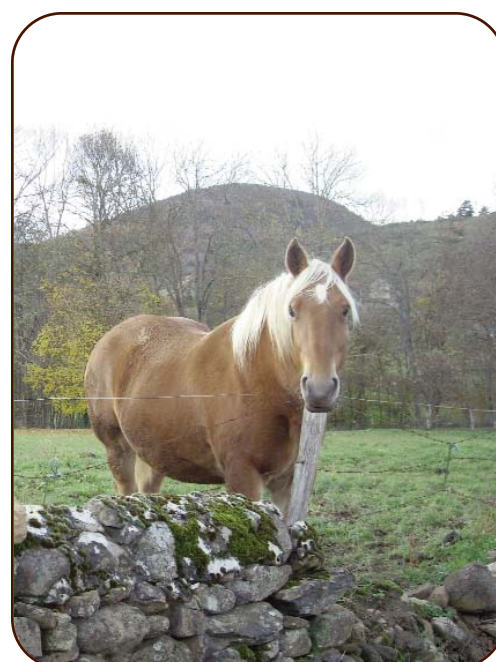
Valorisation d'une carcasse d'un poulain de 9 mois



Prix de vente définitif du poulain

Pièces	Poids (en kg)	Prix (/kg/ ttc)	Total (ttc)
Viande à griller	123	12,75 €	1 568 €
Viande à braiser	33	9,69 €	320 €
Viande à bouillir	10	7,11 €	71 €
Abats	7	8,75 €	61 €
Total			2 020 €

La viande est valorisée en différentes pièces à griller (74%), à braiser (20%), et à bouillir (6%). Selon la catégorie de viande le prix au kilo varie de 5.70 à 18 € HT pour les morceaux les plus nobles. Commercialisé en négoce, ce poulain aurait été vendu à 600 € en moyenne (425 kg * 1.41 €), la vente en direct a permis de le valoriser à 2 000 €, soit une plus-value de 1 000 € déduction faite des charges imputable à la transformation (abattage, découpe, mise sous vide).



ESTIMATION DU TEMPS NÉCESSAIRE À LA VALORISATION D'UN POULAIN

ETAPE 1

- Naissance du poulain au mois d'avril
- Elevage en plein air intégral jusqu'à 8-12 mois (vermifugation, parage, soins divers, complémentation fourragère à partir de mi novembre)

8 à 12 mois
Éleveur aidé
ponctuellement
de sa femme

ETAPE 2

Au mois de décembre-janvier l'éleveur contacte sa clientèle par téléphone pour trouver des acheteurs
80% de la viande est réservée

4h environ
Éleveur



ETAPE 3

- Contention du poulain
- Chargement et transport du poulain à l'abattoir d'Yssingaux
- Abattage du poulain

2h environ
Éleveur
et abattoir

ETAPE 4

- Chargement et transport de la carcasse à l'atelier de découpe du CFPPA d'Yssingaux
- Découpe du poulain
- Mise sous vide
- Etiquetage
- Préparation des colis

30 à 36h
Éleveur, sa femme et
un boucher



ETAPE 5

- Chargement et transport de la viande sur les lieux de vente
- Commercialisation de la viande à la ferme et au magasin « le panier paysan »
- Accueil des clients

4h
Éleveur
et sa femme

Frais pour la transformation d'un poulain

- Abattage150 €
- Prestation de découpe120 €
- Location remorque frigo11,50 €
- Location de l'atelier de découpe 100 €
- Sacs pour emballage sous vide .35 €
- Etiquettes7,50 €
- Carburant et frais divers26 €

Coût total 450 €

Le temps pour la valorisation d'un poulain est estimé entre 40 à 46h00 en moyenne en comptant toutes les étapes . L'éleveur assure le chargement des poulains, les différents transports, il est aidé d'un boucher pour la découpe et de sa femme pour la mise sous vide, l'étiquetage et la vente.

Produits 38 660 €

Ventes d'équidés.....	24 580 €
10 ventes découpe	20 880 €
1 pouliche	1 200 €
1 jument réforme	900 €
1 jument pleine suitée	1 600 €
Primes chevaux	6 170 €
Modèle et allures	1 650 €
Races menacées	3 530 €
Primes repousse	470 €
Prime d'allotement	520 €
Primes liées aux différentes surfaces.....	7 910 €
Primes à l'herbe	2 435 €
ICHN	5 340 €
DPU	125 €

EBE=12 130 €
(31 % du PB)

Charges 26 530 €

Charges opérationnelles.....	9 560 €
Alimentation.....	2 400 €
Frais de reproduction	1 640 €
Frais de transformation	2 050 €
Frais de maréchalerie.....	980 €
Frais d'identification	160 €
Frais vétérinaire	2 330 €
Charges de structure	16 970 €
Ferme	2 270 €
Carburant	3 750 €
Tél Eau EDF	1 500 €
MSA	2 400 €
Assurances.....	2 300 €
Impôts fonciers	300 €
Cotisations syndicales	550 €
Entretien matériel	2 000 €
Fournitures.....	1 900 €

ANALYSE DES RÉSULTATS

L'Excédent brut d'exploitation, c'est à dire les produits de l'exploitation moins les charges hors amortissement et frais financier est de l'ordre de 12 100 €. Cet EBE, assez faible, représente le revenu de l'éleveur sachant qu'il n'a pas de remboursement d'emprunts.

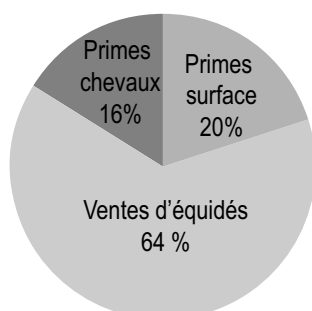
Rares sont les systèmes trait spécialisés qui parviennent à dégager un revenu uniquement de cette activité.

En fait, le circuit de vente directe de viande chevaline permet à l'éleveur de mieux valoriser ses poulains même si cela

induit des frais supplémentaires. Le prix d'un poulain au sevrage par exemple est multiplié au minimum par trois. D'ailleurs, le produit de l'exploitation est constitué majoritairement des ventes d'équidés (64%), mais aussi des primes liées aux surfaces (20%), et aux animaux (16%).

L'éleveur pense que le nombre de poulains vendus pourrait être augmenté en commercialisant la viande sur marchés et en effectuant plus de publicité.

Les produits de l'exploitation



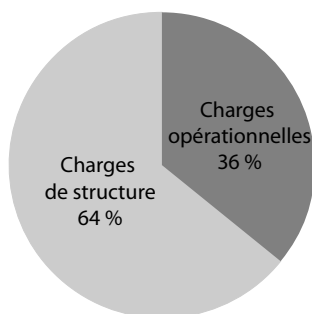
Dans ce système les charges de structures sont élevées, elles représentent près des 2/3 des charges totales de l'exploitation. Cette prépondérance des charges de structure avait aussi été relevée au cours de nos premières observations réalisées auprès d'élevages de chevaux de trait en Rhône-Alpes.

Les principales charges de cette exploitation sont les frais de carburant (22%), les frais d'assurances (14%), la MSA (14%), et le fermage (13%). Globalement ces charges de structure sont plus élevées que dans nos premières observations. Et particulièrement les frais de carburant, d'assurances et d'entretien du matériel. Ceci est lié en grande partie aux

nombreux transports effectués avec le circuit de vente directe mais aussi avec les changements de lots d'animaux dans les parcs qui se font souvent par camion.

Les charges opérationnelles, c'est à dire celles directement liées à l'atelier équin sont moins élevées, de l'ordre de 9 600 €, soit 25% du Produit Brut de l'exploitation contre 44% pour les charges de structure. Néanmoins, elles sont elles aussi supérieures à nos premières références. Ce sont les frais d'alimentation (25%), les frais vétérinaires (24%), les frais de transformation (21%) et les frais de reproduction (17%) qui sont les plus importants.

Les charges de l'exploitation



Le recours quasiment systématique à des étalons extérieurs pour la mise à la reproduction des juments entraîne des frais de reproduction importants qui pourraient être diminués avec un renouvellement plus régulier de l'étalon. L'externalisation complète des soins des pieds à un maréchal (parages et ferrures) implique aussi des charges plus élevées que dans les précédents systèmes étudiés qui géraient le parage des chevaux adultes et des poulains.

L'amélioration du revenu dans ce système d'exploitation passe par une gestion très rigoureuse des charges nécessitant une prise en charge de certaines tâches par l'éleveur, une stratégie de reproduction sans doute un peu différente et une augmentation du nombre de poulains vendus en direct grâce à d'autres modes de commercialisation (marchés).

FORCES ET FAIBLESSES DU SYSTÈMES

La force du système est le circuit de vente directe utilisé qui permet une meilleure valorisation des poulains par rapport à des ventes aux bouchers locaux (quasi inexistantes aujourd'hui) ou à l'export. La présence d'un abattoir et d'un atelier de découpe à proximité facilite la mise en œuvre des tâches d'abattage et de découpe.

De plus cet élevage est peu consommateur de main d'œuvre et n'exige pas d'installations spécifiques.

A l'inverse, les faiblesses du système seraient d'une part, le morcellement du parcellaire entraînant de nombreuses manipulations des chevaux et d'autre part, la présence d'un étalon âgé consanguin avec les juments de l'élevage.



QUELQUES PISTES D'OPTIMISATION DU SYSTÈME

- *Meilleure valorisation des surfaces (revoir la conduite du pâturage fin d'hiver pour augmenter la récolte de foin).*
- *Réduire le coût d'achat des saillies : renouvellement plus régulier de l'étalon personnel, collaboration avec d'autres éleveurs (échange d'étalons sur une saison de monte...).*
- *Assurer une partie des soins auprès des animaux (parage).*
- *Commercialisation de la viande : utiliser d'autres modes de présentation que le détail (caissettes) et d'autres circuits (les marchés par exemples) qui nécessite cependant un investissement en matériel et en temps...*
- *Développer la publicité (site internet, flyers, visite de la ferme...).*

La description de ce cas concret a été réalisée par l'équipe du réseau équin Auvergne à partir du témoignage de l'éleveur qui a bien voulu nous faire part de son expérience.

Cet élevage auvergnat de trait Comtois spécialisé est situé en Haute-Loire en zone de montagne. Les chevaux conduits en plein air intégral, valorisent une exploitation herbagère de 40 ha de prairies permanentes. Les poulains sont vendus de 8 à 12 mois finis en vente directe. Deux circuits de commercialisation sont utilisés pour la vente: à la ferme, et au magasin «Le panier paysan» situé à Monistrol sur Loire(43). Cet éleveur, agriculteur à titre principal depuis 1993, travaille à plein temps sur son exploitation et le cheval est sa seule source de revenu. Il parvient à dégager un EBE, assez faible, d'environ 12 100 € par an qui constitue son revenu puisqu'il n'a pas d'emprunts. Quelques pistes ont été soulevées pour augmenter ce revenu (diminution de certains postes de charges opérationnelles et développement d'autres modes de commercialisation comme les marchés). Néanmoins, la transposition de ce système reste difficile car la proximité des établissements d'abattage et de découpe sont des atouts essentiels du bon fonctionnement de cette exploitation. De plus, l'éleveur doit développer de nouvelles compétences (transformation de la viande, relations avec la clientèle, marketing).

Publication du réseau équin Auvergne :

Conception et rédaction

- **Dominique Iwanczak**
Chambre d'Agriculture de la Haute-Loire
mail : diwanczak@haute-loire.chambagri.fr
tel : 04.71.07.21.16

Coordination régionale

- **Sophie Boyer**
Institut de l'Élevage
mail : sophie.boyer@inst-elevage.asso.fr
tel : 05.55.73.83.51

Avis et relecture

- **Estelle Delarue**
Chambre d'Agriculture du Cantal
mail : estelle.delarue@cantal.chambagri.fr
tel : 04.71.07.21.16
- **Yves Tinquaut**
Chambre d'Agriculture du Puy-de-Dôme
mail : y.tinquaut@puy-de-dome.chambagri.fr
tel : 04.73.44.45.46
- **Catherine Tourret**
Chambre d'Agriculture de l'Allier
mail : ctourret@allier.chambagri.fr
tel : 04.70.48.42.39



Librairie des Haras nationaux
les écuries du Bois 61310 LE PIN AU HARAS
Tél : 02 33 12 12 27/Fax 02 33 39 37 54
www.haras-nationaux.fr



Institut de l'Élevage
149, rue de Bercy 75595 PARIS CEDEX 12
Tél : 01 40 04 51 50/Fax 01 40 04 52 75
www.inst-elevage.asso.fr



RÉFÉRENCES - Réseau Économique de la Filière Équine

Réf IE 001052027
ISBN 978-2-84148-989-3
Photo : Institut de l'Élevage - CA 43